

"Congrès européen" dans Le Peuple (24 février 1949)

Légende: Le 24 février 1949, commentant les premières assises le lendemain à Bruxelles du Mouvement européen, le quotidien socialiste belge Le Peuple en présente les objectifs et retrace l'évolution des associations pro-européennes qui le composent.

Source: Le Peuple. Organe du Parti socialiste belge. 24.02.1949, n° 55; 65e année. Bruxelles.

Copyright: (c) Le Peuple

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"congres_europeen"_dans_le_peuple_24_fevrier_1949-fr-02a73b2c-2491-4319-9415-a5aeab4756e6.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Congrès européen

Bien qu'il soit patronné par quatre hommes d'Etat, en fonctions ou en disponibilité, le Mouvement Européen, qui tient ses assises à Bruxelles à la fin de cette semaine, se propose essentiellement comme une émanation des peuples eux-mêmes. En fait, c'est un ensemble d'associations et de personnalités animées du même désir de coopérer à l'établissement d'une communauté anglo-européenne, dont le statut reste à définir : mais le mouvement se prouve en marchant.

On se souvient d'avoir vu naître et se développer, quelque temps après l'autre guerre, des initiatives du même genre. Elles étaient loin d'avoir pris aussitôt la même ampleur. Il en subsiste un certain nombre de discours – Briand ! – et d'ouvrages, dont la lecture est encore profitable. Leurs auteurs ne pouvaient prévoir le parti que la propagande allemande tâcherait d'en tirer, de 1940 à 1944.

Les chances de l'europanisme actuel sont certainement meilleures. La nécessité de s'unir est évidente. Les bonnes volontés sont nombreuses. Les moyens disponibles sont considérables. Une fois écartées les velléités utopiques – comme celle de M. Paul Reynaud, proposant d'emblée des élections internationales sur la base d'un élu par million d'habitants -, après les premières visées excessives et les tâtonnements inévitables, tout porte à croire que ce grand dessein et ce grand effort ne se seront pas déployés en vain.

Les décisions qui ont été prises récemment à Londres et à Paris leur laissent toute leur raison d'être ; mais peut-être ne devraient-elles pas être sans influence sur leur orientation.

Le 28 janvier, la conférence des Cinq a prévu, pour cette année, la constitution d'un Conseil ministériel permanent et d'un Corps consultatif qui sont appelés à devenir les « cellules mères » d'une nouvelle organisation politique de l'Europe.

Le 17 février, le comité exécutif de l'OECE s'est mis d'accord sur des dispositions correspondantes en matière économique. Un organisme consultatif a été créé ; il siègera aussi souvent que son président, P.-H. Spaak, le jugera nécessaire. Le conseil des Dix-Neuf se réunira, au rang ministériel, au moins quatre fois par an.

Le Mouvement Européen n'aurait rien à gagner à vouloir se substituer, de près ou de loin, soit sur le plan politique soit sur le plan économique, aux gouvernements et aux Parlements. Ses assemblées et ses commissions ne peuvent faire double emploi avec celles de l'Union européenne, ni songer à exercer sur celle-ci une action pour laquelle elles ne sont [...] qualifiées. Si éminents que soient certains de leurs promoteurs et quelle que soit l'importance des groupements qui y sont représentés, leurs résolutions n'expriment que des opinions. Elles ne s'appuient, sauf erreur, sur aucun mandat national ou supranational. Leur autorité est purement morale : elle se fera d'autant mieux sentir qu'elle sera plus attentive à ne pas dépasser ses limites.

Les problèmes politiques et économiques sont de la compétence des Etats. Le Mouvement Européen peut contribuer puissamment à créer un climat favorable à leur solution : son rôle n'est pas d'essayer de les résoudre lui-même. Il risquerait de s'y enliser. Il se heurterait à des susceptibilités légitimes. Le problème allemand, d'importance capitale pour l'unité européenne, ne sera pas réglé par des instances irresponsables. Le gouvernement britannique ne tiendra que peu de compte de motions et de vœux qui n'engagent, pratiquement, que leurs auteurs.

Les opinions publiques des pays libres, dont le Mouvement Européen se proclame l'interprète, attendent de lui autre chose. Elles sont mal informées. Elles savent ce que valent les propagandes, mais sont généralement incapables de s'en libérer. Devant l'imminence du danger commun, elles sentent la nécessité d'une défense collective, mais craignent en même temps de se laisser mobiliser pour une nouvelle guerre. Elles mesurent mal les possibilités en leur pouvoir. Traversées d'influences et d'ingérences contradictoires, elles finissent par n'avoir plus qu'une notion confuse des valeurs les plus hautes qu'elles ont charge de défendre, et qui ne sont d'ailleurs pas spécifiquement européennes mais universelles : la démocratie, le régime électif qui en est inséparable, la justice sociale, les libertés individuelles, les droits de l'esprit.

Que le Mouvement Européen, sans renoncer aux débats sur la politique et l'économie, mais les reléguant à l'arrière-plan, s'efforce de dégager clairement ce qui oppose nos vieilles civilisations aux formes modernes de la servitude, qu'il fasse prévaloir de communes garanties d'information impartiale, qu'il réussisse à restaurer dans la conscience des peuples la notion et le respect des droits de l'homme, qu'il aide à se réaliser dans l'ordre spirituel et moral cette solidarité et, si l'on veut, cette unité qu'il appartient aux Etats de hâter dans les domaines qui leur sont propres, - et l'essentiel de sa mission se trouvera accompli.

Pour autant, du moins, qu'il ne se résigne pas à admettre que la scission actuelle de notre continent soit définitive. Car ce n'est pas assez de tâcher d'unifier ce qu'il en subsiste. La paix ne sera durablement assurée, l'Europe ne sera hors de péril que le jour où elle aura recouvré, à l'Est, ses frontières historiques. Sa puissance d'attraction les lui rendra, si elle parvient à s'unir, plus sûrement que la force des armes.

Victor LAROCK.